CONSEIL MUNICIPAL
****
Séance du 25 janvier 2019
****
COMPTE RENDU SOMMAIRE
****

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie
****

Budget Commune
Le conseil municipal autorise l'ouverture de ligne de crédit sur le budget 2019 pour le règlement de factures d'Investissement.
Le conseil municipal accepte divers devis :
- Entretien des espaces verts par l'entreprise PASNON : Tilleuls école + place de l'église : 480.00€HT, soit **576.00**€ TTC et le jardin public : 600.00€ HT, soit **720.00**€ TTC
- Fourniture et pose d'un transformateur pour la pompe à carburant 303.50€ HT, soit **364.20**€ TTC.
- Parc des photocopieurs : renouvellement des contrats avec la Sté RICOH.
- Rénovation de l'éclairage public Route de la Gittonnière par l'entreprise R² pour un montant de 1 377.13€ HT, soit **1 652.56**€ TTC.

Assainissement collectif
Le conseil municipal approuve le projet d'extension du réseau d'assainissement collectif – Chemin de la Fertière. Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2019 sera déposé auprès de la Préfecture de Loir-et-Cher.

Divers
RAPPEL : Une pétition contre la fermeture d'une classe au sein du RPI Choussy-Oisly- Couddes est à disposition à la Mairie.

Fait et affiché à CHOUSSY, le 28 janvier 2019

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME